

Remboursemens de Billers , Lettres de change sans autre titre. 4. Payemens en compte en Banque, Billers de Banque, pour Lettres de change tirées de chez l'Etranger. 5. Especes portées à la Banque ou à la Monnoye. 6. Effets provenans des dividendes d'Actions. 7. Emprunts par Contract de constitution. 8. Dottes par Contract de Mariage. 9. Remboursemens faits par le Roi ou les particuliers. 10. Retraits des biens achetez. Tout ce que dessus avant Septembre 1719. Les effets compris dans ces origines, liquidez comme ci-aprés.

Rentes perpetuelles, réduites de moitié, Rentes viageres, de moitié. Rentes sur les Tailles, de moitié, Parties de Billers de Banque de 10000. & au dessus de trois cinquièmes. Depuis 10000. jusqu'à 6000. de deux cinquièmes. Depuis 6000. jusqu'à 2000. d'un tiers. Depuis 2000. jusqu'à 500. d'un quart. Depuis 500. & au dessous, sans reduction. Rentes viageres, réduites de deux tiers. Ecritures en Banque de deux tiers. Actions rentieres évaluées, de deux tiers.

Quatrième Subdivision de la quatrième Classe.

Celle-ci comprend trois origines, les Emprunts faits par Contract de Constitution depuis Septembre 1719. sans origine declarée. 2. Dons purs & simples ou à charge de Rentes viageres. 3. Sommes payées pour désistement de retraits. On liquidera ces effets comme s'en suit.

Rentes perpetuelles, réduites de deux tiers. Viageres, de deux tiers; sur les Tailles de deux tiers. Parties de Billers de Banque depuis 1000. & au dessus, de trois quarts. Depuis 10000.
jusqu'à